Justificatif de parution

Justificatif généré le 26/04/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 26/04/2022
Département de publication : (78) Yvelines
URL de l'annonce : https://www.actu-juridique.fr/?p=289533
N° d'annonce : 602863

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

SCI FIONA-LA VIOLAINE

Forme : Société Civile Immobilière

Siège Social : 24B Rue Pierre Curie 78600 MAISONS-LAFFITTE

Objet : L'acquisition, la construction, la transformation, l'aménagement, la détention, la mise en valeur, l'administration, la gestion par location de tout bien ou droit immobilier.

Durée : 99 années

Capital social : 1.000 €

Gérants :

– M. Hubert DABAS, demeurant 24B Rue Pierre Curie 78600 Maisons-Laffitte

– M. Hervé DABAS, demeurant 20 Ter Avenue Carnot 78100 Saint Germain-En-Laye

Transmission des parts : Toutes les transmissions sont soumises à agrément à l'exception de celles entre les associés de la société..

La société sera immatriculée au R.C.S. de Versailles.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeGFeLGFR
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGFeLGFR

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)